

TARIFICATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS BANCAIRES (HORS TAXE)

LISTE DES SERVICES GRATUITS

LISTE DES SERVICES GRATUITS À TITRE RÉGLEMENTAIRE

<ol style="list-style-type: none"> Ouverture de compte Délivrance de chéquier Délivrance du livret d'épargne Domiciliation de salaire Délivrance d'attestation de relevé d'identité bancaire Versement Espèces (hors acquittement du montant du timbre fiscal) Retrait d'espèces auprès du guichet domiciliataire, à l'exclusion des retraits par chèque guichet pour les clients détenteurs d'un chéquier Retrait d'espèces sur présentation d'un carnet d'épargne auprès du guichet domiciliataire. 	<ol style="list-style-type: none"> Retrait auprès des guichets automatiques bancaires de l'établissement détenteur du compte Emission de virements de compte à compte, entre particuliers, au sein de la même banque Réception de virements nationaux Réception de mises à disposition nationales au sein de la même banque Etablissement et envoi du relevé de compte au client Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le guichet automatique bancaire et/ou Internet, hors frais de souscription à ces canaux de distribution Changement des éléments d'identification du titulaire du compte 	<ol style="list-style-type: none"> Clôture de compte Accès à la Banque Directe en consultation pour les clients Particuliers Recalcul du code confidentiel de la carte bancaire Opposition pour perte ou vol de la carte bancaire Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur Rejet de chèque pour motif de vice de forme Opposition pour perte ou vol de chèque.
---	---	---

QUELQUES SERVICES GRATUITS OFFERTS PAR LA BANQUE POPULAIRE

Services relatifs aux comptes pour les particuliers <ul style="list-style-type: none"> Frais de tenue de compte : <ul style="list-style-type: none"> Compte en devises ; Comptes MDM actifs ayant un solde créditeur > 20.000 DH. 	Services relatifs aux produits monétiques et packs <ul style="list-style-type: none"> Carte SWIPE destinée aux 12- 17 ans ; Pack #live destiné aux 18 – 25 ans ; Activation de la dotation touristique sur une carte ; Païement à l'étranger par carte. 	Services relatifs aux OPCVM : <ul style="list-style-type: none"> Droit d'entrée/Souscription : Upline capital garanti, Al Amal, Kenz Plus, Al iddikhar Moutawassit Al Mada. Droit de sortie/Rachat : Upline capital garanti, Al Amal, Kenz Plus, Al iddikhar Moutawassit Al Mada.
	Services relatifs aux chèques et effets payables à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> Chèques émis par les organismes de change par crédit en compte. 	

PRINCIPALES COMMISSIONS

SERVICES RELATIFS AUX COMPTES		SERVICES DIVERS	
1. Frais de tenue de comptes <ol style="list-style-type: none"> Comptes de chèques, comptes courants actifs et comptes en dirhams convertibles <ol style="list-style-type: none"> Compte chèque et en dirhams convertibles 14 DH par mois Compte courant 45 DH par trimestre Comptes MDM actifs ayant un solde ≤ 20.000 DH 10 DH par mois Comptes inactifs 50 DH par trimestre Comptes gelés 100 DH par trimestre 		1. Délivrance d'attestations bancaires (hors attestations RIB) Max 100 DH par attestation 2. Délivrance de duplicata ou photocopie de documents 1 DH/ page A4 + 30 DH 3. Domiciliation de titres à l'importation <ol style="list-style-type: none"> Domiciliation des engagements d'importation 125 DH/ Titre Domiciliation des certificats d'importation 125 DH/ Titre 	
2. Délivrance d'extrait de compte en agence 10 DH par folio 3. Délivrance d'attestation de solde demandée au guichet 20 DH par attestation 4. Délivrance de tableaux d'échelles d'intérêt 25 DH pour les trois premières pages 5. Blocage de comptes (saisies arrêts et saisies conservatoires) 500 DH		4. Frais de dépassement d'autorisation <ol style="list-style-type: none"> Dépassement inférieur à 2000 Dhs 20 DH Dépassement compris entre 2000 Dhs et 10000 Dhs 50 DH Dépassement > à 10000 Dhs 200 DH 	
SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS		SERVICES RELATIFS AUX DOSSIERS DE CRÉDIT	
1. Virement de fonds émis au Maroc 1.1 Virement unitaire domestique <ol style="list-style-type: none"> Par la clientèle des particuliers, au profit d'un compte ouvert à une banque confrère <ol style="list-style-type: none"> Agence 20 DH par virement Canaux digitaux 10 DH par virement Par la clientèle autres que particuliers, au profit d'un compte ouvert à la Banque Populaire 15 DH par virement Par la clientèle autres que particuliers, au profit d'un compte ouvert à une banque confrère 20 DH par virement Virement permanent 10 DH par virement 		1. Frais de dossiers de crédit <ol style="list-style-type: none"> Clientèle des entreprises et professionnels <ol style="list-style-type: none"> Crédit à court terme Crédit d'investissement Crédit promotion immobilière Crédit artisanat à moyen et long terme Clientèle des particuliers <ol style="list-style-type: none"> Crédit à la consommation Découvert Crédit immobilier 	Entre 1.000 et 6.500 DH 0,25% du montant, Min 1.500 DH Entre 6.500 et 40.000 DH 100 DH 1,25% du montant, Max 1.500 DH 1,75% du montant, Max 500 DH 0,1 % du montant
1.2 Virement instantané <ol style="list-style-type: none"> Par la clientèle autres que particuliers, vers une banque confrère <ol style="list-style-type: none"> Agence 35 DH par virement Canaux digitaux 35 DH par virement Par la clientèle des particuliers, vers une banque confrère : <ol style="list-style-type: none"> Agence 30 DH par virement Canaux digitaux 15 DH par virement Par la clientèle autres que particuliers, au profit d'un compte ouvert à la Banque Populaire <ol style="list-style-type: none"> Agence 15 DH par virement Canaux digitaux 5 DH par virement 		2. Changement d'option de taux du crédit 3. Assurances crédits « invalidité Décès » 4. Assurance Incendie Explosion couvrant les crédits immobiliers, Ijara Wa Iqtina immobilier et Mourabaha 5. Frais de gestion des échéances impayées Entre 20 DH et 500 DH 6. Etablissement des actes de garanties y compris les avenants et protocoles d'accord Entre 200 DH et 500 DH 7. Etablissement des contrats de crédit y compris les avenants et protocoles d'accord 8. Délivrance de la mainlevée 500 DH	1% sur l'encours du crédit Prime flat : taux de cotisation HT entre 0,12% et 5,5% ; Prime Mensuelle : pour les crédits ≥ à 1 000 000 dh Tarif mensuel = K X 0,0304334 TTC 1,40‰ du montant
SERVICES RELATIFS AUX CHÈQUES EN DIRHAMS		SERVICES RELATIFS À LA MONÉTIQUE	
1. Retrait par chèque guichet pour la clientèle ayant un chéquier 25 DH 2. Encaissement simple 5 DH par chèque 3. Retour de chèques impayés au cédant 25 DH par chèque 4. Protestation de chèques impayés 500 DH par chèque 5. Certification de chèques 25 DH par chèque		1. Délivrance de cartes bancaires (Frais annuels) <ol style="list-style-type: none"> Carte la Prima 50 DH Carte la Populaire 79 DH Carte la Gold 250 DH Carte World 1500 DH Carte Visa Infinite 2000 DH Carte #live 25 DH Carte Rizk 10 DH Carte Flex 150 DH TTC Carte Relax (y compris frais de dossier de crédit) 150 DH Carte La I-c@rd 79 DH Carte L'habab 35 DH Carte Asfar 99 DH Carte La I-c@rd Entreprise 120 DH TTC Carte Business 200 DH TTC Carte Executive Business 1200 DH TTC Carte International Business 1600 DH TTC Carte International Executive Business 2200 DH TTC 	
		2. Délivrance de copies de tickets ou de factures 20 DH par document 3. Commission sur retrait auprès des GAB confrères 6 DH TTC/Transaction	
SERVICES RELATIFS AUX EFFETS ET AUX REMISES DOCUMENTAIRES		DATES DE VALEUR	
A. Services relatifs aux effets en dirhams <ol style="list-style-type: none"> Effets à l'encaissement 10 DH par effet Retour d'effets impayés au cédant 25 DH par effet Protestation d'effets impayés 500 DH par effet Païement d'effets domiciliés 10 DH par effet Opposition au païement 25 DH par effet Prorogation de l'échéance 10 DH par effet 		1. Chèque <ul style="list-style-type: none"> Au sein de la même banque J + 1 Vers un confrère J + 2 	
B. Services relatifs aux chèques et effets payables à l'étranger Encaissement simple de chèques ou d'effets <ul style="list-style-type: none"> Chèques émis par les organismes de change contre des billets de banque Autres chèques et effets 	30 DH par chèque 1,5% par valeur min 50 DH	2. LCN <ul style="list-style-type: none"> Au sein de la même banque J + 1 (cas de remise de LCN échue)/E + 1 (cas de remise de LCN non échue) Vers un confrère J + 2 (cas de remise de LCN échue)/E + 2 (cas de remise de LCN non échue) 	
C. Services relatifs aux remises documentaires 1. Encaissement simple d'effets et de chèques <ol style="list-style-type: none"> Commissions d'encaissement 2‰, min 100 DH Effets retournés impayés 2‰, min 100 DH 		3. Versement d'espèces sur comptes chèques ou courant J + 1 4. Retrait d'espèces des comptes chèques ou courant J - 1 5- Virements de fonds au Maroc <ol style="list-style-type: none"> virements émis J. Pour les comptes sur carnet : le 1^{er} jour de la quinzaine suivant le virement virements reçus J. Pour les comptes sur carnet : le dernier jour de la quinzaine précédent le virement virements instantanés J 	
2. Encaissement documentaire Export <ol style="list-style-type: none"> Commission d'acceptation <ol style="list-style-type: none"> A vue 1‰, min 150 DH Contre acceptation 1,25%, min 150 DH Commission d'encaissement 2‰, min 100 DH 			
3. Encaissement documentaire Import <ol style="list-style-type: none"> Commission d'acceptation <ol style="list-style-type: none"> A vue 1‰, min 100 DH Contre acceptation 1‰, min 150 DH Commission d'encaissement 2‰, min 150 DH 			